



PROGRAMME DE FORMATION PMR/PSH

PERSONNE A MOBILITE REDUITE OU SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

Sensibiliser les personnes sujettes à accueillir les personnes handicapées, à l'environnement du handicap

Maîtriser la réglementation du 11 février 2005 relatives à l'égalité des droits et des chances

Appréhender les différentes formes de handicap et leurs particularités

Maîtriser les principes de la communication et les fondamentaux de l'accueil adaptés aux personnes en situation de handicap

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE

Apports théoriques et pratiques

Exercices pratiques

Etude de cas

Support de formation accueil des PMR/PSH

Auto-évaluation préalable en amont de la formation

Évaluation des acquis en fin de formation

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap : La réglementation du 11 février 2005

Que dit la loi sur l'égalité des chances et des droits ?

Comprendre le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015

- Focus sur le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil
- Focus sur l'accès au fauteuil roulant et au chien d'aveugle

Faire le point sur la recommandation Ad'Ap

Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre

Appréhender les 5 grandes catégories de handicap selon la loi du 11 février 2005

- Focus sur le handicap mental (ou déficience intellectuelle)
- Focus sur le handicap sensoriel : les handicaps auditifs et visuel
- Focus sur le handicap moteur
- Comprendre l'autisme et troubles envahissants du développement



- Comprendre le handicap psychique
- Mise au point sur les maladies invalidantes

Lever ses préjugés face au handicap, comprendre et intégrer la différence

Comment assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et humanité ?

Adapter son accueil en fonction du type de handicap

- Difficulté de vision
- Difficulté de mobilité
- Difficulté de compréhension
- Difficulté de relation
- Difficulté de communication écrite
- Difficulté de communication orale
- Assurer la prise en charge d'une personne en situation de handicap
- S'approprier le vocabulaire usuel de l'accueil
- Les clés de la communication : Appréhender les comportements et erreurs à ne pas commettre

PLANNING

SXM SANTE TRAVAIL s'adapte aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation sera réalisé en concertation afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

LIEUX

Sur le site de l'entreprise afin de personnaliser la formation.

COÛT

Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

PERSONNEL CONCERNÉ

- Toute personne en contact direct avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Personnel hospitalier

EFFECTIFS

Des groupes de 4 à 10 salariés maximum peuvent être constitués afin de conserver l'efficacité pédagogique.

DURÉE

- 7 heures

PRÉ-REQUIS

Il est recommandé d'avoir été sensibilisé au handicap pour suivre la **formation à l'accueil des personnes en situation handicap dans les ERP**

FORMATEURS

SXM SANTE TRAVAIL met à votre disposition des personnels professionnels, qualifiés.

